

fiscales, financières et économiques ainsi que la question des transferts de paiements entre les paliers de gouvernement.

Nous avons appris que le ministère des Finances a fait certaines propositions au sujet du financement de l'enseignement supérieur.

Une voix: S'agissait-il d'une taupe?

M. Rae: Le député me demande s'il s'agissait d'une taupe. Je puis lui assurer que cela ne nous a pas été communiqué par une taupe, mais par un certain nombre de membres du public qui s'inquiètent vivement des déclarations qui ont été faites. En fait, pour répondre au député de Don Valley-Est (M. Smith), ce n'est pas une taupe, mais le ministre des Finances (M. MacEachen) lui-même qui, dans son exposé budgétaire de la fin d'octobre, nous a dit que le gouvernement avait l'intention de réaliser des économies appréciables dans le secteur de la politique sociale pour aider à financer les projets d'autres ministères. Il a ensuite ajouté qu'étant donné qu'une bonne partie des dépenses effectuées dans ce secteur, sont prévues par la loi, les économies ne commenceront vraisemblablement pas avant 1982-1983. Ces économies consisteront sans doute d'une réduction des transferts du gouvernement fédéral aux provinces dans les secteurs de compétence provinciale. Les personnes qui travaillent dans certains secteurs tels que l'éducation, dont la constitution attribue clairement la compétence aux provinces, ont interprété la déclaration du ministre comme un avertissement sans équivoque que le gouvernement fédéral tenait tellement à réduire la valeur globale de ses engagements économiques au plan des transferts effectués aux provinces que c'était les crédits destinés aux universités qui semblaient les plus vulnérables.

Il paraît que le comité du cabinet chargé du développement social s'occupe d'étudier une proposition visant à réduire de 1 milliard et demi de dollars la contribution du gouvernement fédéral à l'enseignement supérieur, ce qui réduirait de quelque 2 milliards le financement global des programmes établis.

● (1250)

Les comptables de la Fonction publique semblent être sur le point de l'emporter sur ces gens—mais j'espère qu'il y a encore des fonctionnaires de l'État qui feraient volontiers partie de ce groupe—qui examinent la matière des programmes financés, ne réclament pas vaguement une réduction mais se demandent quels programmes doivent être financés et dans quelle mesure ils doivent l'être. Le gouvernement fédéral serait mal venu de vouloir supprimer unilatéralement son aide financière aux universités et aux recherches universitaires alors que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) affirme que la stratégie industrielle demeure une des principales priorités du gouvernement, alors que le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie affirme que la recherche et le développement seront améliorés et que les présidents du Conseil national de recherches et d'autres groupes de chercheurs disent très nettement que le financement, l'organisation et la stratégie dans l'ensemble du domaine de la recherche et du développement scientifiques sont en mauvaise passe.

Le gouvernement fédéral ne devrait pas décider unilatéralement de se retirer de ce secteur. Nous savons tous à quoi se résume la réalité économique dans le monde et dans nos universités. Le gouvernement a décidé de ne plus financer la recherche dans les universités sous prétexte qu'il doit réduire

son budget. Puisqu'il faut supprimer quelque chose, supprimons les programmes qui ne sont pas universels, se dit-il.

On a cité des déclarations que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) a faites à l'extérieur de la Chambre. J'ignore si elle a vraiment tenu les propos qu'on lui a attribués, mais elle aurait déclaré que le programme de financement des universités pourrait être supprimé parce qu'après tout il s'agit d'un programme élitiste. Elle a employé le terme «élitiste». J'admets que les jeunes d'âge universitaire ne fréquentent pas tous l'université; d'ailleurs, les chiffres indiquent nettement qu'il s'agit d'une minorité. Il y en a qui ne se rendent pas compte que la science, la recherche, l'université et les études avancées dépassent les simples considérations de compétence provinciale en matière d'enseignement et qu'elles sont directement liées à la stratégie industrielle d'un pays. Ils font une grave erreur en croyant que le gouvernement fédéral n'a pas de rôle à jouer dans ce domaine.

Si les comptables et la mentalité de comptable du ministère des Finances devait l'emporter sur le personnel chargé d'examiner la substance des programmes, ce serait vraiment tragique pour nos universités, ainsi que pour nos étudiants et nos chercheurs qui seraient forcés de s'expatrier aux États-Unis ou ailleurs s'ils n'obtenaient pas du gouvernement l'appui dont ils ont désespérément besoin. Ce serait tragique pour le Canada tout entier.

S'il faut en croire ce que le ministre lui-même a déclaré dans son exposé budgétaire, le gouvernement semble avoir décidé de se retirer de ces programmes. Quand on considère l'hospitalisation, le régime d'assurance-maladie, le Régime d'assistance publique du Canada, et tous les autres transferts de fonds qui représentent 22 p. 100 environ des revenus du gouvernement fédéral, donc une somme énorme, on se rend compte que l'enseignement universitaire est une victime toute désignée. Mais le gouvernement aurait tort de s'imaginer qu'il pourra se retirer de ces programmes sans rencontrer d'opposition. Il devra faire face à l'opposition des provinces, lui qui s'imaginerait que toutes les provinces sont riches et parfaitement capables d'assumer cette charge; et il devra également, j'en donne au ministre l'assurance, faire face à l'opposition de notre parti.

Voici notre position: le rôle et l'importance de l'enveloppe de la politique sociale ne doivent pas être réduits car il importe de maintenir des services d'un niveau satisfaisant et même plus que satisfaisant. En outre, nous nous soucions de l'avenir de l'enseignement supérieur au Canada, de la recherche et du développement, et du rôle que le gouvernement fédéral doit jouer dans leur financement. Si le ministère, les ministres responsables du développement social et le cabinet s'imaginent pouvoir pratiquer une ablation pareille sans provoquer de réaction politique très vive, ils se leurrent, et cela, je puis le leur assurer.

Il importe au plus haut point de comprendre que la renégociation de la formule de péréquation et des arrangements fiscaux met en cause non seulement les relations fédérales-provinciales mais aussi la qualité des services offerts, dans le cadre des programmes précis, que le gouvernement doit décider de maintenir.

Le juge Hall a exprimé des doutes au sujet de l'intégrité du programme d'assurance-maladie étant donné l'impossibilité d'établir de véritables normes nationales. C'est un dilemme; nous devons tous chercher à comprendre ce dilemme qui